



Déclaration de la CGT Éduc'action PARIS
« Dépouillement » des élections professionnelles
Jeudi 6 décembre 2018

Le scrutin qui vient de se clore a malheureusement confirmé toutes les inquiétudes que la CGT Éduc'action avait fait remonter au ministère. Malgré les efforts des personnels du rectorat qui ont été très réactifs à nos demandes, les conditions de vote ont été consternantes. Nous tenons à insister sur trois points qui interrogent particulièrement :

* C'est d'abord le choix d'une société privée pour gérer le scrutin alors même que les services informatiques du ministère auraient été en capacité de l'organiser. Ce prestataire de service a été incapable de respecter le calendrier électoral et les procédures établies par le ministère. Une fois de plus, le développement des délégations de service public, censé améliorer la qualité de ce dernier, démontre son aspect hasardeux voire scandaleux. La CGT Éduc'action tient à dénoncer cette marchandisation, privatisation rampante de l'Éducation nationale.

* C'est ensuite la régularité même du vote qui est remise en question du fait de la multiplication des dysfonctionnements. En effet, dès l'ouverture du scrutin jeudi dernier, des problèmes graves ont été constatés par l'ensemble des organisations syndicales. Après une journée plus que chaotique et afin qu'au fiasco ne s'ajoute pas le ridicule, le ministère a décidé la fermeture pure et simple du serveur sans allouer de temps supplémentaire à la fin du scrutin. Impossibilité de voter, remise d'accusé de réception sans que l'électeur soit parvenu au bout de la procédure de validation de son vote, descellement d'urnes à de multiples reprises et bien d'autres problèmes. Les leçons de 2011 et 2014 ne semblent toujours pas avoir été retenues. Quelle fiabilité peut être garantie dans ces conditions ?

* Enfin, le taux de participation reste très bas. Alors que le vote à l'urne donnait un taux de participation de 60% ? (2008), le vote électronique l'a fait tomber à 40% ? dès 2011, taux qui reste depuis sensiblement équivalent. Avec le papier qui mettait le vote à la portée de toutes et tous le taux de participation était plus élevé.

A cette faiblesse généralisée s'ajoute une grande inégalité entre les personnels. En effet, si les chefs d'établissements votent à plus de 80%, les AED / AESH ne votent qu'à moins de 10% évoquant plus un vote censitaire que réellement démocratique. La procédure de vote nécessitant de multiples étapes entrave la participation des personnels les plus fragiles déjà durement frappés par la politique de précarisation généralisée.

Pour toutes ces raisons la CGT Éduc'action continue de dénoncer le vote électronique, en demande la suppression et le retour du vote papier à l'urne.

La faiblesse de la participation ne manquera pas d'être analysée par ceux que les syndicats dérangent comme une baisse de la confiance accordée aux organisations syndicales. Mais au moment où le président de la République cherche à remettre en cause le paritarisme et les corps intermédiaires (voir le rapport CAP 2022) on peut se demander si cela n'est pas délibéré de tout faire pour maintenir un taux de participation très étroit. La volonté gouvernementale est de mettre en place une dérégulation du cadre national et de renvoyer au local des règles de gestion qui deviendront de plus en plus arbitraires. Cette volonté ne peut s'accorder avec celle de la CGT.

Les mobilisations actuelles sont l'expression d'une colère légitime des citoyens, des lycéens et des personnels contre les politiques mises en oeuvre par le gouvernement. Les réformes imposées par ce gouvernement sont de fait des contre-réformes qui vont à l'encontre de notre vision d'une société égalitaire et d'une École émancipatrice, ouverte à toutes et tous.

Dans quelques minutes (ou quelques heures si la gestion électronique venait nous faire un dernier pied-de-nez), nous connaissons les nouveaux élus pour les quatre années à venir.

Les élus de la CGT Educ'action auront un mandat clair.

Ils contesteront d'abord les politiques sociales et économiques régressives qui en faisant allégeance à un libéralisme débridé enrichissent une infime minorité de privilégiés au détriment du plus grand nombre. Ils lutteront contre ces choix de société visant à détruire de nombreux acquis sociaux en favorisant l'explosion des inégalités et la casse des droits collectifs.

Dans l'Éducation, ils combattront la logique mise en place par les gouvernements successifs qui modifient en profondeur notre système éducatif et, sous couvert d'améliorations pédagogiques, rend possible des suppressions de postes massives, une individualisation outrancière et une mise en concurrence généralisée.

La CGT Educ'action rejette une réforme du lycée professionnel qui supprime des postes et appauvrit la formation en menaçant gravement l'avenir de la voie professionnelle sous statut scolaire.

Elle rejette également la mise en place d'un lycée général et technologique encore plus élitiste et des procédures de sélection à l'entrée de l'université relevant clairement du tri social.

En revanche, ses élus rappelleront sans cesse que d'autres perspectives sont possibles.

Le développement de services publics de qualité, la création d'emplois statutaires et l'amélioration de conditions de travail des personnels, une réelle augmentation des salaires, l'égalité réelle femmes-hommes et des diplômes et qualifications qui permettent l'émancipation de toutes et tous.